

L'Association, autorisée depuis le 21 juin 2004 par le Conseil général des Deux-Sèvres, inscrit son action dans la dynamique du « Bien vieillir chez soi ».

### Objectif de l'Association

- L'Association gérontologique de Gâtine a pour objet de coordonner l'ensemble des actions et des intervenants autour de la personne âgée de 60 ans et plus, afin d'assurer un accompagnement global de la personne. Elle intervient sur différents territoires des Deux-Sèvres.

### Petit historique

- Un Réseau de santé gérontologique est créé, en 1999, sous le nom « Réseau Soubie » sur le canton de Mazières-en-Gâtine. En 2004, ce réseau de santé se construit sous la forme d'une association loi 1901, l'Association gérontologique de Gâtine, avec la création du Centre local d'information et de coordination de Gâtine (CLIC).  
Le Réseau de Santé Gérontologique est étendu depuis 2010 à tout le nord Deux-Sèvres. Un réseau de santé « personnes âgées » s'adresse à des personnes de soixante ans et plus, vivant et souhaitant rester à leur domicile, et répondant à certains critères de dépendance. Un(e) infirmier(ière) du Réseau coordonne les intervenants sanitaires et sociaux (médecin, kinésithérapeute, infirmier libéral, HAD, hôpital, SAD, SSIAD, assistant social, tuteur...) afin d'optimiser un maintien ou un retour à domicile, un accès à une structure de soins si nécessaire.
- Le CLIC assure une intervention d'accueil (physique et téléphonique), d'information et d'orientation des usagers du Pays de Gâtine. Depuis 2006, le CLIC assure les évaluations à domicile des demandes d'heures d'aides ménagères déposées par les usagers auprès de la CARSAT. Le CLIC propose également un réseau de visiteurs bénévoles à domicile, « Papot'âge » qui permet d'apporter un soutien sous forme de visite de courtoisie à des personnes se sentant seules.
- La Plateforme de répit est créée sur Parthenay en 2009. En 2013, un(e) référent(e) accompagne individuellement, sur le nord Deux-Sèvres, des personnes en position d'aidants familiaux de proches souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'une pathologie apparentée. Le référent soutient ces aidants, les aide à trouver du répit, afin qu'ils ne s'épuisent pas et qu'ils conservent une qualité de vie en harmonie avec leur proche.
- Le service de Gestion de cas MAIA\*, constitué d'une équipe de coordinateurs de santé, est intégré à l'Association en 2011. Il assure un travail d'écoute et d'accompagnement individuel des personnes souffrant de troubles cognitifs, en collaboration avec leurs proches. La situation doit correspondre à une double problématique sanitaire et sociale entraînant une dépendance et une perte d'autonomie importantes de la personne souffrante.

\*Méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie

Pour tous vos besoins,  
un seul numéro : le CLIC

Lorsqu'il sera admis et acquis que toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance est respectée et reconnue dans sa dignité, sa liberté, ses droits et ses choix, cette charte sera appliquée dans son esprit.

#### 1. Choix de vie

Toute personne âgée devenue handicapée ou dépendante est libre d'exercer ses choix dans la vie quotidienne et de déterminer son mode de vie.

#### 2. Cadre de vie

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance doit pouvoir choisir un lieu de vie – domicile personnel ou collectif – adapté à ses attentes et à ses besoins.

#### 3. Vie sociale et culturelle

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance conserve la liberté de communiquer, de se déplacer et de participer à la vie en société.

#### 4. Présence et rôle des proches

Le maintien des relations familiales, des réseaux amicaux et sociaux est indispensable à la personne âgée en situation de handicap ou de dépendance.

#### 5. Patrimoine et revenus

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance doit pouvoir garder la maîtrise de son patrimoine et de ses revenus disponibles.

#### 6. Valorisation de l'activité

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance doit être encouragée à conserver des activités.

#### 7. Liberté d'expression et liberté de conscience

Toute personne doit pouvoir participer aux activités associatives ou politiques ainsi qu'aux activités religieuses et philosophiques de son choix.

#### 8. Préservation de l'autonomie

La prévention des handicaps et de la dépendance est une nécessité pour la personne qui vieillit.

#### 9. Accès aux soins et à la compensation des handicaps

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance doit avoir accès aux conseils, aux compétences et aux soins qui lui sont utiles.

#### 10. Qualification des intervenants

Les soins et les aides de compensation des handicaps que requièrent les personnes malades chroniques doivent être dispensés par des intervenants formés, en nombre suffisant, à domicile comme en institution.

#### 11. Respect de la fin de vie

Soins, assistance et accompagnement doivent être procurés à la personne âgée en fin de vie et à sa famille.

#### 12. La recherche : une priorité et un devoir

La recherche multidisciplinaire sur le vieillissement, les maladies handicapantes liées à l'âge et les handicaps est une priorité. C'est aussi un devoir.

#### 13. Exercice des droits et protection juridique de la personne vulnérable

Toute personne en situation de vulnérabilité doit voir protégés ses biens et sa personne.

#### 14. L'information

L'information est le meilleur moyen de lutter contre l'exclusion.

L'Association gérontologique de Gâtine  
facilite la vie à domicile  
des personnes âgées de 60 ans et plus.

Le Centre local d'information et de coordination (CLIC)

Le Réseau de santé gérontologique

Le service de Gestion de cas (MAIA)

La plateforme de répit

Livret explicatif  
des différents dispositifs d'accompagnement  
de la personne âgée en nord Deux-Sèvres

L'avancée en âge représente un défi pour les territoires et leurs populations. Se pose ainsi la question de l'accompagnement individualisé pour une vie à domicile de qualité, une adaptation de l'habitat et des soins, une entrée en établissement, un accompagnement de l'entourage. Les professionnels et les pouvoirs publics ont pour tâche d'imaginer des réponses adaptées à vos besoins.

Au domicile, l'intervention des services d'aide et de soins se professionnalise et se diversifie. Au milieu de ces multiples interventions possibles, nous sommes à votre disposition comme une « porte d'entrée » vers différents dispositifs d'aide. Nous sommes là pour déterminer avec vous le bon interlocuteur et vous accompagner au mieux dans votre « parcours de santé » et de bien-être.

L'Association gérontologique de Gâtine est en charge de plusieurs dispositifs d'aide à la personne âgée :

- Centre local d'information et de coordination (Clic) ;
- Réseau de santé gérontologique ;
- service de Gestion de cas (MAIA) ;
- Plateforme de répit.

Nous vous les présentons dans ce document.

Marie-Laure Doucet  
présidente de l'Association gérontologique de Gâtine

Pour tous vos besoins,  
un seul numéro : le CLIC

Pour tous vos besoins,  
un seul numéro : le CLIC

Clic du Thouarsais 05 49 67 83 53  
CLIC du Bocage Bressuirais 05 49 65 52 74  
Clic de Gâtine 05 49 63 45 70

## Démarche qualité de l'Association gérontologique de Gâtine

L'Association relève du Code de l'Action sociale et des familles et du Code de la Santé publique. Elle est autorisée et contrôlée par le Conseil général des Deux-Sèvres et l'Agence régionale de santé du Poitou-Charentes.  
Sa démarche qualité continue s'articule autour des points suivants :

### Le respect de la personne et de ses droits

- L'Association s'engage dans le respect de la dignité, de l'intégrité, de l'intimité, de la vie privée et des biens des personnes qu'elle accompagne.
- L'Association s'engage dans la diffusion d'une information sur ses droits fondamentaux (Charte des droits et libertés de la personne âgées en situation de handicap ou de dépendance).
- L'Association s'engage dans un accompagnement individualisé de la personne qui est partie prenante de l'élaboration de son projet personnalisé.
- L'association s'engage dans la prise en compte et la gestion de toute réclamation effectuée par téléphone ou par courrier. Selon la situation, une rencontre avec la direction pourra être envisagée.

### La confidentialité des informations

- L'Association respecte les informations personnelles de chacun dans le cadre de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 qui garantit un droit d'accès et de rectification des données personnelles. Toute personne, à sa demande, peut avoir accès à toute information ou document relatif à son accompagnement.

### La qualification et la formation continue de ses professionnels

- L'Association s'engage dans le recrutement d'un personnel qualifié, formé en continu, et évalue ses pratiques professionnelles.
- L'Association s'engage dans le principe éthique, l'éthique visant à répondre à la question : « Comment agir au mieux ? ». Les équipes recherchent le meilleur accompagnement possible adapté à chaque personne, à chaque situation particulière.
- Les accompagnements des personnes sont effectués dans le cadre d'une décision collective avec les aidants, le cas échéant, dans un respect et une acceptation du risque partagés avec la famille.
- L'Association s'engage à prendre en compte l'avis de ses usagers concernant les actions et les accompagnements qu'elle peut faire auprès d'eux. Régulièrement, des enquêtes de qualité sont effectuées auprès des personnes, et leurs réponses sont analysées afin d'améliorer la qualité du travail effectué.

### La prévention et la lutte contre la maltraitance

- L'Association travaille en étroite collaboration avec les médecins, la Cellule vigilance du Conseil général et l'ARS, dans le cadre de la prévention des risques et la gestion des situations de maltraitance, quelle qu'elles soient. L'Association rappelle que les faits de violence sur autrui sont susceptibles d'entraîner des procédures administratives et judiciaires.

Pour tous vos besoins,  
un seul numéro : le CLIC